

COMMUNIQUÉ FINAL DU 24^{ème} RAID 28

Suite à la tempête du 12 janvier 2017, l'ONF et la Préfecture de l'Essonne ont interdit le Week-End du 24^{ème} Raid 28. L'Equipe Turoom a remboursé une grande partie des frais d'inscription des équipes inscrites et transmis les cadeaux de la course. En remplacement, le 22 janvier, des équipes ont sillonné les pistes de la Station de Trail de Bures Vallée de Chevreuse. Tout a été fait par les organisateurs pour garder la confiance des équipes qui s'étaient inscrites.

Il y a des années où "quand ça ne veut pas, ça ne veut pas".

Déjà, en novembre, quelques semaines après le dépôt officiel des dossiers de déclaration du 24^{ème} Raid 28, la nouvelle Direction de l'ONF a interdit la circulation nocturne des événements sportifs dans les forêts péri-urbaines, trop sollicitées dans la journée, afin de permettre à la forêt de se reposer.

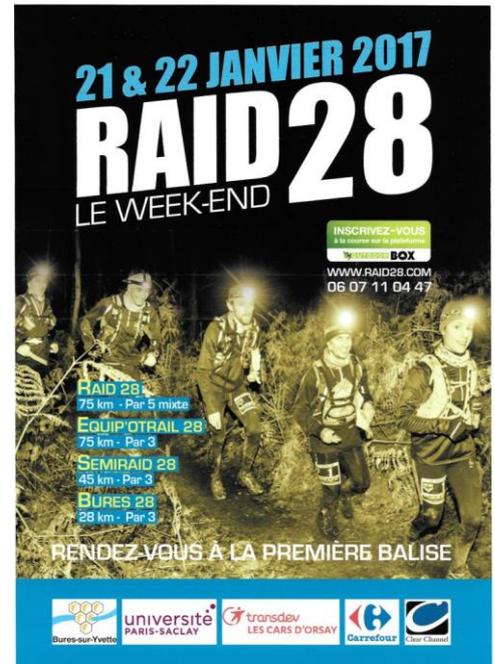
Coup dur pour le Raid 28 et l'Equip'OTrail 28 (75 km) qui devaient partir cette année-là de **Versailles**, faire une belle boucle nocturne dans de magnifiques forêts du sud-est de la région parisienne

Il restait le SemiRaid 28 et le Bures 28 mais c'était sans compter sur cette maudite tempête du 12 janvier 2017 qui a ruiné les espoirs sur une décision que tout le monde a trouvé injuste car l'interdiction prenait fin le lendemain du Raid 28. On se souviendra des arbres encroués...

Le SemiRaid 28 (45 km) avait un départ prévu des **Clayes-sous-Bois** et devait rejoindre le Raid 28 à Bois-d'Arcy. Quant au Bures 28 qui faisait une boucle de 28 km dans les forêts entre Palaiseau et Gif-sur-Yvette, il est passé à la trappe également.

L'Equipe Turoom n'a pas caché sa déception mais les organisateurs ont aussitôt réagi pour ne pas décevoir ses coureurs et se remettre immédiatement au travail sur le projet 2018.

Ça ressemble à quoi un arrêté d'interdiction ?
Voyez ci-dessous :



Un Raid 28 en "OFF" pour certains.

Prévenus trois jours avant le départ, les concurrents inscrits ont été obligés d'accepter la situation, comme l'a fait l'Equipe Turoom. Cependant, la déception était grande devant ce travail de l'année qui n'a servi à rien. C'était sans compter sur la motivation des amoureux du Raid 28 qui ont décidé de le courir en "off", sans cartes, et de se retrouver à la Station de Trail de Bures Vallée de Chevreuse, accueillis par le maire de Bures sur Yvette, Jean-François Vigier. Ça, ce n'était pas interdit...

